



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 5 b) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau sur le thème : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes » : concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles

Effets à long terme des tendances actuelles sur la réalisation des objectifs de développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le monde continue de se débattre contre des difficultés multiples et interdépendantes, qui freinent la capacité des pays d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, comme s'y étaient engagés les chefs d'État et de gouvernement dans la déclaration politique adoptée au Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023.

Le présent rapport examine cinq grandes tendances actuelles, indissociables et complémentaires et les effets à long terme qu'elles pourraient avoir sur la réalisation future du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, à savoir les effets des tensions géopolitiques sur l'économie mondiale ; l'évolution du marché du travail ; l'évolution rapide des technologies ; la persistance et l'intensification des effets néfastes des changements climatiques ; et la nature évolutive des contrats sociaux. Si ces tendances peuvent avoir des conséquences positives, elles comportent également des effets pervers susceptibles de freiner, voire d'inverser, les progrès en matière de réalisation des objectifs de développement durable, qui toucheraient principalement les pays et les populations vulnérables.



Il faut donc des réponses concrètes et intégrées à tous les niveaux. Relancer une croissance économique partagée, soutenue et durable et inverser la fragmentation géoéconomique doit être la priorité si l'on veut éliminer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable. Les approches stratégiques doivent s'adapter à l'évolution rapide et à la dématérialisation de plus en plus grande du marché du travail et prévoir des mesures en faveur de la formation professionnelle qui tiennent également compte des répercussions négatives sur l'emploi. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies permettra de faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable et de combler les fossés technologiques. Intégrer dans tous les objectifs de développement durable les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets ainsi que les initiatives de développement durable générales permettra une transition juste. Donner un nouvel essor aux contrats sociaux peut faciliter une protection sociale élargie et efficace, améliorer l'inclusion sociale et renforcer le sentiment de confiance et de solidarité intergénérationnelle.

I. Introduction

1. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres ont présenté une vision universelle, indivisible, inclusive et intégrée pour l'humanité, la planète et la prospérité, mais cette promesse est en péril. Dans bien des cas, les progrès en matière de réalisation des objectifs arrêtés sont lents, voire stagnants.

2. Au Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté une déclaration politique où ils réaffirmaient leur engagement commun à prendre des mesures porteuses de changement pour accélérer la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, ce qui nécessiterait d'accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable.

3. Le présent rapport est l'examen de cinq tendances mondiales actuelles dont les répercussions sur cette action et sur la bonne mise en œuvre du Programme 2030 pourraient être considérables : les effets des tensions géopolitiques sur l'économie mondiale ; l'évolution du marché du travail ; l'évolution rapide des technologies ; la persistance et l'intensification des effets néfastes des changements climatiques ; et la nature évolutive des contrats sociaux. Il est procédé à une évaluation des changements et des conséquences dans ces domaines qui pourraient influencer sur la bonne réalisation de la plupart, voire de l'ensemble, des objectifs de développement durable.

4. Le contexte économique mondial actuel est marqué par une croissance économique lente et une fragmentation géoéconomique croissante, qui compromettent l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable et exacerbent l'incertitude mondiale. Le marché du travail subit des transformations sans précédent, résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et alimentées par l'accélération des progrès technologiques et de la transition numérique. L'évolution rapide des technologies donne à espérer en ce qui concerne le développement durable et la mise en place future de modes de développement durable, mais la fracture technologique demeure une réalité. Les changements climatiques intensifient les conséquences climatiques néfastes, qui touchent désormais tous les pays, sur tous les continents. Partout dans le monde, les contrats sociaux dans différentes sociétés sont en pleine mutation, transformant la nature et les conséquences des interactions humaines. Ces contrats sociaux, qui définissent les conditions de coopération, les droits et les obligations des citoyens et des États sur la base d'avantages mutuels, sont adaptés à un contexte et une culture, mais doivent également cadrer avec les accords mondiaux.

5. Adopter des politiques et des mesures institutionnelles plus efficaces concernant ces cinq questions indissociables permettra d'améliorer les perspectives de réalisation de tous les objectifs de développement durable, qui sont universels, globaux et interdépendants. Ces tendances devront donc être abordées aux niveaux national et international. Une coopération internationale fortement renforcée est nécessaire si l'on veut des stratégies et des politiques intégrées et synergiques, des institutions internationales coopératives et les ressources financières requises.

6. Le présent rapport contribuera au débat de haut niveau que le Conseil économique et social tiendra en juillet 2024, conformément à la résolution [72/305](#) de l'Assemblée générale. Il vient compléter deux autres rapports du Secrétaire général : celui consacré au thème de la session 2024 du Conseil ([E/2024/52](#)) et celui sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable ([A/79/9-E/2024/54](#)).

II. Effets des tensions géopolitiques sur l'économie mondiale

7. De plus en plus complexe, le contexte géopolitique modifie la nature et le fonctionnement de l'économie mondiale. En conséquence, la croissance économique mondiale stagne, les divergences et la fragmentation augmentent, la structure et les volumes des échanges mondiaux changent et le libre-échange et les flux financiers, qui figuraient parmi les principaux moteurs de la mondialisation, sont abandonnés. Une plus grande coopération mondiale est nécessaire pour contrer les risques que ces changements font peser sur l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable.

Faiblesse persistante de la croissance économique

8. Alors qu'on s'approche du milieu des années 2020, considérées comme une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable et des objectifs de développement durable, l'économie mondiale connaît ce qui devrait être sa plus faible performance sur cinq années depuis 30 ans¹. Les projections de croissance mondiale sur cinq ans sont les plus basses depuis 1990². Le risque d'une décennie perdue pour l'économie mondiale se profile à l'horizon, à la suite des effets persistants des multiples crises simultanées qui ont lieu depuis 2020³.

9. La croissance économique mondiale reste inférieure à la moyenne historique dans tous les groupes de pays, quel que soit leur niveau de revenu. Plus de 80 % des économies ont vu leurs perspectives de croissance se dégrader par rapport à ce qu'elles étaient il y a 15 ans⁴. Entre 2008 et 2023, les perspectives de croissance mondiale à moyen terme ont chuté de 1,9 point de pourcentage⁵.

10. Ces faibles perspectives de croissance par habitant s'expliquent en grande partie par le ralentissement de l'accumulation prospective de capital par travailleur, en partie dû au surendettement, et par le ralentissement de la croissance de la productivité. Dans les pays développés, le vieillissement de la population fait reculer la participation de la population active, contribuant ainsi au fléchissement global de la croissance prévue du PIB par habitant⁶.

11. En 2024 et 2025, l'économie mondiale devrait croître à un rythme inférieur à la moyenne, dans un contexte de fort endettement, de hausse des coûts d'emprunt, de faiblesse persistante de l'investissement, de ralentissement du commerce mondial et de montée des risques géopolitiques. La croissance économique des pays en développement devrait ralentir et s'établir à 4,0 % en 2024, ce qui est nettement inférieur au taux moyen de 4,9 % enregistré entre 2011 et 2019⁷. La croissance économique des pays développés, à 2,6 % en 2022, 1,6 % en 2023 et 1,3 % en 2024, se contracte également. Le resserrement des conditions financières dans les pays développés limitera encore davantage les flux de capitaux vers les pays en développement⁸.

¹ Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, janvier 2024 (Washington, 2024), p. 6.

² Fonds monétaire international (FMI), Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes (Washington, 2023), p. 30.

³ Banque mondiale, Falling Long-Term Growth Prospects : Trends, Expectations, and Policies (Washington, 2024), p. xix.

⁴ FMI, Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes, p. viii, 12 et 13 et 19 et 20.

⁵ Ibid., p. 30.

⁶ Ibid., p. 19 et 20.

⁷ World Economic Situation and Prospects (Situation et perspectives de l'économie mondiale) 2024 (Publication des Nations Unies, 2024), p. 8.

⁸ Ibid., p. 7.

12. La croissance devrait s'améliorer modérément en 2025, mais rester inférieure au taux de croissance tendancielle de 3,0 % enregistré avant la pandémie. D'après les prévisions, de nombreux pays à faible revenu et vulnérables ne connaîtront probablement qu'une croissance modeste dans les années à venir, ce qui rend de plus en plus improbable la récupération totale des pertes dues à la pandémie⁹.

13. Cette situation a des incidences considérables sur la réalisation des objectifs de développement durable et la possibilité de surmonter les crises actuelles étroitement liées. Le surendettement est devenu une préoccupation majeure dans de nombreux pays, qui pourraient être contraints d'appliquer des mesures d'assainissement des finances publiques et de réduire les dépenses sociales, entraînant des conséquences importantes pour les femmes, les enfants et les groupes vulnérables. Une croissance économique paresseuse et des investissements faibles continueront de freiner les progrès en matière d'élimination de la pauvreté et de la faim et de réduire les possibilités d'emplois décents indispensables, compromettant l'ensemble du Programme 2030. Au rythme actuel, 6,9 % de la population mondiale vivra encore dans l'extrême pauvreté en 2030 (A/79/79-E/2024/54).

Les écarts de revenus au niveau mondial s'accroissent

14. Les faibles perspectives de croissance à moyen et à long terme des économies des pays en développement ont également de profondes implications pour la future convergence des revenus par habitant au niveau mondial. Alors que les inégalités entre pays avaient diminué au cours des deux décennies précédant la pandémie de COVID-19, l'année 2020 a été marquée par la plus forte augmentation des inégalités mondiales en une seule année depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁰. D'après les prévisions, le nombre d'années nécessaires aux marchés émergents et aux économies en développement pour combler la moitié de l'écart de revenu par habitant entre eux et les économies développées est passé de 80 ans (projections dans Perspectives de l'économie mondiale, 2008) à 130 ans (projections dans Perspectives de l'économie mondiale, 2023)¹¹.

15. Plusieurs pays parmi les moins avancés sont les plus gravement touchés, signe que les pays en développement connaissent également une divergence économique entre eux. La croissance du PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne devrait être la plus lente de toutes les régions, prenant ainsi de plus en plus de retard par rapport aux économies développées ou s'en écartant¹².

Intensification de la fragmentation géoéconomique

16. Les tensions géopolitiques et l'érosion de la confiance dans les avantages de la mondialisation alimentent et intensifient la fragmentation géoéconomique, compromettant considérablement l'économie mondiale et la réalisation des objectifs de développement durable. La fragmentation géoéconomique s'entend de toute inversion délibérée de l'intégration, y compris les inversions motivées par des considérations stratégiques telles que la sécurité nationale¹³.

17. La croissance du commerce mondial en 2023 a été nettement inférieure à la moyenne de 2000-2019¹⁴. Les perspectives commerciales restent obscurcies par

⁹ Ibid., p. 5.

¹⁰ Banque mondiale, Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course (Washington, Banque mondiale, 2022), p. 83.

¹¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes, p. 32.

¹² Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, 2024, p. 18.

¹³ Shekhar Aiyar et al., Geoeconomic Fragmentation and the Future of Multilateralism, (Washington, FMI, 2023).

¹⁴ FMI, Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes, p. 19.

d'importants risques à la baisse et une grande incertitude, en raison des appels au protectionnisme, des tensions commerciales persistantes et de l'incertitude politique croissante¹⁵.

18. Les pays ont imposé près de 3 000 nouvelles restrictions au commerce en 2022, contre moins de 1 000 en 2019¹⁶. Les marchés des produits de base sont particulièrement fragmentés ; pour la seule année 2022, il y a eu de six fois plus de nouvelles restrictions que la moyenne de la période 2016-2019¹⁷. La fragmentation se manifeste également par des écarts de prix qui se sont creusés d'un marché à l'autre pour certains produits de base ainsi que par le recul des investissements étrangers directs dans le secteur des produits de base ces dernières années¹⁸.

19. Ces changements ont des conséquences à long terme sur la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le passé, l'intensification des échanges avait nettement contribué à faire converger le revenu par habitant des pays, stimulé la productivité et favorisé une réduction substantielle de la pauvreté¹⁹. Une plus grande fragmentation des échanges devrait avoir des effets négatifs, en particulier pour les pays les moins avancés et pour les consommateurs à faible revenu des pays développés, qui seraient pénalisés par la hausse des prix qui en résulterait.

20. Bien que les estimations des pertes globales de production varient, si la fragmentation des échanges commerciaux se poursuivait, elle pourrait réduire de 7 % le PIB mondial, soit environ 7 400 milliards de dollars en dollars d'aujourd'hui²⁰. La multiplication des obstacles à la libre circulation des capitaux entraînerait la baisse des flux d'investissement étranger direct, la hausse de la mauvaise allocation des capitaux et la stagnation de la croissance de la productivité, qui constituent tous un grand risque pour le développement et les possibilités de financement externe, dans un contexte où plus de la moitié de l'ensemble des pays en développement à faible revenu sont au bord du surendettement ou déjà surendettés²¹.

III. Évolution du marché du travail

21. Dans le monde entier, le marché du travail subit les effets des crises et des tendances mondiales, auxquelles il essaie de s'adapter ; il est donc en constante mutation, comme jamais auparavant. Les principaux facteurs sont l'accélération des progrès technologiques (la transition numérique), les pénuries de compétences qui en découlent, les changements démographiques et l'augmentation de l'instabilité économique et géopolitique. Ces changements et les incertitudes qu'ils suscitent font qu'il est encore plus pressant pour les décideurs de faire des ajustements visant à promouvoir des transitions justes et à limiter les pertes potentielles de moyens de subsistance, d'emplois et d'industries, et à en tenir compte.

Renforcement de la transition numérique

22. Les innovations numériques, dont, plus récemment, l'intelligence artificielle générative, ont des implications transformatrices pour le marché et l'avenir du travail.

¹⁵ CNUCED, Mise à jour du Rapport sur le commerce et le développement, avril 2024.

¹⁶ FMI, Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes, p. 20.

¹⁷ Ibid., p. 85.

¹⁸ Ibid., p. 81.

¹⁹ Voir Shekhar Aiyar et al., *Geoeconomic Fragmentation*, p. 4 ; Jeffrey A. Frankel et David H. Romer, « Does trade cause growth ? », *American Economic Review*, vol. 89, n° 3 (juin 1999) ; et Dani Rodrik, *One Economics, Many Recipes : Globalization, Institutions, and Economic Growth* (Princeton, Princeton University Press, 2007).

²⁰ Shekhar Aiyar et al., *Geoeconomic Fragmentation*, p. 4.

²¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale : des trajectoires divergentes, p. xvi.

Elles produisent de nouvelles formes de travail qui créent de nouvelles possibilités, comme les modalités de travail aménagées, et pourraient stimuler l'offre de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs.

23. L'une des caractéristiques de la dématérialisation du marché du travail est la possibilité d'externaliser des tâches ou des projets via des plateformes de travail en ligne. Le nombre de ces plateformes a augmenté rapidement. Bien qu'il soit difficile de connaître le nombre exact de personnes qui travaillent au moyen de ces plateformes, on sait qu'il est important et en augmentation constante, et que les jeunes surtout sont concernés.

24. Les plateformes de travail en ligne, comme les plateformes d'externalisation en ligne, de production participative ou de petits boulots, permettent, à partir d'un domicile, d'un véhicule ou d'un espace de travail partagé, de servir plusieurs clients à distance au lieu de travailler à temps plein pour un seul employeur. Elles facilitent le travail grâce à des applications numériques, telles que des plateformes en ligne pour les services de soins, les services domestiques, les services de livraison ou les services de transport.

25. Si la tendance à la dématérialisation croissante peut changer l'économie et la production en profondeur, ces nouvelles formes de travail, dans le même temps, échappent souvent au champ d'application du droit du travail, l'employeur se trouvant à un endroit donné et le travailleur à l'autre bout du monde. Ces nouvelles formes de travail révèlent également les failles des cadres réglementaires, comme le risque élevé de travail informel et d'insécurité de l'emploi, un manque d'accès aux régimes de protection sociale et des revenus irréguliers et faibles.

26. En réponse, certains pays ont étendu la couverture sociale aux travailleurs de ces plateformes, exigeant notamment de celles-ci qu'elles assument les coûts de l'assurance accident des travailleurs indépendants. Des mesures doivent être prises au niveau international.

27. Dans le cadre de cette transformation numérique, l'intelligence artificielle devrait avoir un effet particulièrement important sur le marché du travail, stimulant la productivité par exemple. En l'absence de mesures adéquates, toutefois, elle pourrait aggraver les inégalités dans les pays et entre eux en réduisant la demande de certains travailleurs peu qualifiés et en pénalisant les femmes et les groupes déjà désavantagés et vulnérables. Les pays à faible revenu qui dépendent d'activités économiques requérant peu de compétences seraient également touchés de manière disproportionnée par la progression du recours à l'intelligence artificielle.

28. Dans l'ensemble, l'avenir du travail sera déterminé par la capacité des pays, des employeurs et des employés de relever les défis et de tirer parti des possibilités offertes par les récentes tendances en matière de transformation numérique. Les stratégies doivent être coordonnées et se renforcer mutuellement, tant au niveau national que multilatéral, afin d'exploiter le potentiel du travail décent en tant que levier clé de la transformation à l'appui d'une prospérité durable et inclusive, ayant des effets multiplicateurs sur l'ensemble des objectifs de développement durable.

Besoin croissant de formations professionnelles

29. À mesure que la transition numérique et d'autres changements transforment la nature du travail, la formation aux compétences professionnelles devient de plus en plus nécessaire. Selon certaines estimations, jusqu'à six travailleurs sur dix auront besoin d'une formation avant 2027, mais à l'heure actuelle, seulement la moitié y ont accès²². La pénurie de compétences est exacerbée encore plus par le taux élevé de

²² Forum économique mondial, *The Future of Jobs Report 2023* (Genève, 2023), p.7.

jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation, supérieur au niveau de référence mondial de 2015 (22,2 %) et loin de l'objectif consistant à le « réduire nettement »²³.

30. La situation est particulièrement préoccupante pour les jeunes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, notamment en Asie centrale, en Asie du Sud, en Asie occidentale et en Afrique du Nord²⁴. Les jeunes femmes sont toujours deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être non scolarisées et sans emploi ni formation²⁵. Cet état de fait réduit les possibilités d'obtenir un emploi rémunéré et décent et contribue à creuser l'écart entre les compétences disponibles et celles qui sont nécessaires au développement durable.

31. L'écart en matière de compétences et de main-d'œuvre entre les pays riches en main-d'œuvre et ceux dont la population active diminue peut être réduit grâce à des partenariats mondiaux de compétences, mutuellement avantageux. Les gouvernements et les entreprises doivent également considérer les dépenses de perfectionnement, de reconversion et d'apprentissage tout au long de la vie comme des investissements visant à lever les obstacles structurels à la croissance de la productivité à long terme et à l'amélioration du niveau de vie.

Augmentation de la pauvreté des travailleurs et de l'emploi informel et précaire

32. En même temps que la nature du travail change et que l'environnement macroéconomique se resserre, la pauvreté des travailleurs et l'emploi informel et précaire augmentent.

33. Il y a environ 2 milliards ou plus de personnes employées dans le secteur non structuré dans le monde. Plus de 120 millions de personnes l'ont rejoint depuis 2019. Avant 2020, on observait une légère tendance à la baisse de la prévalence de l'emploi informel, mais ce n'est plus le cas, car la pandémie a donné lieu à de nombreuses pertes d'emplois, à la suite desquelles beaucoup de travailleurs se sont retrouvés dans le secteur informel. En 2023, on a enregistré le plus grand nombre de personnes employées dans le secteur non structuré en deux décennies²⁶, soit 70 % des travailleurs dans les pays en développement et 18 % dans les pays développés²⁷. En 2023, plus de 8 personnes employées sur 10 en Afrique l'étaient dans l'emploi informel. En Asie et dans le Pacifique, près des deux tiers de la main-d'œuvre étaient dans l'emploi informel et plus de 50 % en Amérique latine et dans les Caraïbes²⁸.

34. La croissance du secteur informel expose les travailleurs vulnérables à la pauvreté laborieuse et à l'emploi précaire. Au niveau mondial, le nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire gagnant moins de 2,15 dollars par jour et par personne, a augmenté d'environ un million en 2023. Cette tendance est encore plus prononcée pour les travailleurs dont la pauvreté est modérée, c'est-à-dire ceux qui gagnent moins de 3,65 dollars par jour et par personne, dont le nombre a augmenté de 8,4 millions dans le monde en 2023²⁹. Dans le même temps, les pressions inflationnistes résultant de l'instabilité économique et géopolitique ont entraîné une baisse des salaires réels des travailleurs en 2022, la première en 15 ans, les ménages

²³ Organisation internationale du Travail (OIT), *Transformative Change and SDG 8 : The Critical Role of Collective Capabilities and Societal Learning* (Genève, 2024), p. 3.

²⁴ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, objectif de développement durable 8 : travail décent et croissance économique ; disponible à l'adresse suivante : unstats.un.org/sdgs/report/2023/Goal-08/.

²⁵ OIT, *World Employment and Social Outlook: Trends 2024 (Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances)* (Genève, 2024), p. 36.

²⁶ *Ibid.*, p. 29.

²⁷ Forum économique mondial, *The Future of Jobs Report 2023*, p.14.

²⁸ OIT, *World Employment and Social Outlook*, p. 35.

²⁹ *Ibid.*, p. 12.

les plus pauvres étant touchés de manière disproportionnée par la charge économique accrue.

35. Les effets disproportionnés des tendances négatives du marché du travail sur les femmes et les jeunes sont également préoccupants. Les tendances actuelles éloignent considérablement les pays de l'objectif de développement durable n° 5 et compromettent les progrès à long terme vers la réalisation de l'objectif n° 8 (travail décent pour tous).

36. L'écart mondial entre la participation au marché du travail des hommes et des femmes reste important, certaines des améliorations progressives enregistrées au cours de la dernière décennie ayant été annulées par la pandémie. Le taux de participation des hommes devrait être supérieur de 25 points de pourcentage à celui des femmes d'ici à 2025. Cet écart sera encore plus prononcé dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où il devrait être de 38 points de pourcentage³⁰.

37. En 2022, à la reprise de l'emploi après la pandémie, 4 emplois sur 5 nouvellement créés et occupés par des femmes se trouvaient dans le secteur informel, contre seulement 2 sur 3 pour les hommes³¹. La parité femmes-hommes dans la population active est tombée à 62,9 % en 2022, le niveau le plus bas enregistré depuis que l'écart mondial entre les hommes et les femmes a commencé à être mesuré en 2006³².

38. En 2023, le taux de chômage des jeunes au niveau mondial était presque 3,5 fois plus élevé que celui des adultes, tous groupes de pays confondus³³.

IV. Évolution rapide des technologies

La science et la technologie au service du développement durable et des objectifs de développement durable

39. La science et la technologie sont au cœur de la réalisation des objectifs de développement durable, offrant des avantages substantiels en matière de santé, de croissance économique et de protection de l'environnement, cependant, leur accès inégal et leurs effets pervers présentent également des défis³⁴.

40. Les progrès en matière de soins de santé dus à la technologie sont remarquables. La mise au point et la distribution des vaccins contre la COVID-19, notamment ceux qui utilisent la technologie de l'ARN messenger, ont permis de sauver plus de 14 millions de vies dans le monde au cours de la première année de leur utilisation ; cette technologie permet désormais de faciliter la création de vaccins pour d'autres maladies. L'intégration de l'intelligence artificielle aux technologies de santé devrait faire progresser considérablement la gestion des risques de maladies et le traitement des maladies. Par exemple, les outils d'édition génomique et les progrès en matière de séquençage de l'ADN ouvrent de nouvelles perspectives pour le traitement du VIH, de la bêta-thalassémie ou du cancer.

³⁰ Ibid., p. 28.

³¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, objectif de développement durable 8 : travail décent et croissance économique ; disponible à l'adresse suivante : unstats.un.org/sdgs/report/2023/Goal-08/.

³² Forum économique mondial, Global Gender Gap Report (Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde) 2022 (Genève, 2022) p.7.

³³ Ibid., p. 29.

³⁴ Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads (publication des Nations Unies, 2024), chap. III.G.

41. La durabilité environnementale bénéficie également des progrès technologiques. Les technologies d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire et éolienne, sont devenues plus abordables et plus efficaces, faisant concurrence aux combustibles fossiles traditionnels. Au cours des deux dernières décennies, le coût de l'énergie solaire photovoltaïque a considérablement baissé, la rendant moins chère que les solutions recourant aux combustibles fossiles dans un nombre croissant de contextes. Les progrès dans le domaine des technologies de stockage de l'énergie permettent d'améliorer constamment le prix abordable et l'accessibilité d'une gamme variée de véhicules électriques³⁵. Le parc mondial de véhicules électriques a atteint 40 millions d'unités à la fin de 2023, la Chine représentant plus de la moitié de ce total.

42. Toutefois, inégalement répartis, les avantages technologiques créent de nouveaux problèmes. Les technologies d'automatisation creusent les inégalités salariales, car elles remplacent de plus en plus les tâches routinières et répétitives. Elles érodent également de plus en plus l'avantage comparatif dont jouissaient de nombreux pays en développement grâce au faible coût de leur main-d'œuvre. On constate ainsi une relocalisation et une désindustrialisation prématurée dans ces pays. Il faut donc de nouveaux modèles de développement, qui vont plus loin que l'industrialisation axée sur l'exportation.

43. L'empreinte écologique des nouvelles technologies numériques augmente rapidement, en particulier les besoins en électricité et en eau des centres de calcul et de données, de la technologie des registres distribués et de la technologie mobile. Les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'extraction de minéraux critiques, par exemple ceux utilisés pour les smartphones, les panneaux solaires, les centrales éoliennes ainsi que divers composants électroniques sont devenus de graves problèmes environnementaux à l'échelle mondiale.

Les progrès technologiques et l'érosion de la confiance

44. Les risques croissants en matière de sécurité sont également un sujet de préoccupation. Les nouvelles technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, s'appuient sur de vastes réserves de données, ce qui soulève des questions de protection de la vie privée, de discrimination, d'usurpation d'identité, de fraude financière et de censure. Utilisée à mauvais escient, la technologie peut même saper la confiance dans les institutions.

45. La technologie évolue en même temps que les règles et réglementations, la culture et les normes sociales, qu'elle transforme également. L'évolution rapide des technologies exige une forme de gouvernance plus souple, capable de s'adapter plus rapidement au changement des conditions sociales, économiques et environnementales.

46. L'intelligence artificielle générative accélère et amplifie davantage les effets positifs et négatifs de la technologie. Les systèmes d'intelligence artificielle sont devenus très performants en matière de reconnaissance du langage et des images. Depuis le lancement de ChatGPT en 2022, l'intelligence artificielle générative a fait apparaître une multitude d'applications servant à la création de nouveaux contenus (texte, code, audio, images et vidéos).

47. L'intelligence artificielle générative est ainsi devenue un autre vecteur de désinformation et de désinformation. Parce qu'elle est d'un coût abordable et accessible, elle lève les obstacles à son utilisation pour des campagnes de

³⁷ Agence internationale de l'énergie, Global EV Outlook 2024 : Moving towards Increased Affordability (2024).

désinformation. L'intelligence artificielle générative permet de manipuler des vidéos et des messages, ce qui peut éroder la confiance du public dans les informations factuelles, même lorsqu'elles sont vérifiables.

Fractures technologiques persistantes : concentration géographique, accès inégal et fragmentation géopolitique

48. Le rythme rapide et accéléré des avancées technologiques aggrave, dans bien des cas, les fractures existantes, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Les tendances actuelles en matière de développement et d'innovation profitent souvent aux pays développés et aux grandes entreprises, créant des problèmes de concentration des richesses et du pouvoir de marché. La diffusion des technologies s'est ralentie au cours des dernières décennies, dans les pays et entre eux, ce qui a des conséquences majeures sur la croissance de la productivité et le développement durable en général.

49. Les pays en développement se heurtent à des obstacles dans la création et l'accès aux technologies : infrastructures et investissements inadéquats, accès limité au financement ou institutions faibles. L'indice de préparation aux technologies d'avant-garde mis au point par la CNUCED a révélé un écart persistant entre les pays à faible revenu et ceux qui sont les mieux préparés. Si de nombreux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure se sont rapprochés du niveau de référence au cours des 20 dernières années, l'écart entre les capacités des pays à faible revenu et celles des pays les mieux préparés reste plus important que jamais. L'innovation et la recherche-développement restent concentrées géographiquement, la majorité des brevets dans des domaines tels que la fabrication intelligente et les technologies vertes appartenant à quelques pays à revenu élevé.

50. La complexité croissante des technologies et des innovations est l'un des facteurs qui pourrait expliquer la lenteur de la diffusion des technologies ; elle a relevé le niveau des investissements complémentaires dans les infrastructures, le capital productif, les compétences et les capacités nécessaires aux innovations technologiques et à l'adoption réussie des nouvelles technologies. L'infrastructure pour l'intelligence artificielle et la maîtrise de ces technologies sont devenues des éléments essentiels de la compétitivité dans de plus en plus de secteurs économiques. En 2024, le marché de l'intelligence artificielle, en rapide augmentation, compte déjà pour environ 180 milliards de dollars américains. À lui seul, le marché de l'intelligence artificielle générative a presque doublé, passant de 12 milliards de dollars américains en 2023 à 21 milliards de dollars en 2024³⁶.

51. Les apports de connaissances localisées dans des groupes denses d'entreprises et les ressources dans certaines régions perpétuent ces disparités, créant des cycles de concentration de l'innovation qui s'autorenforcent et maintiennent les fractures en matière d'innovation et d'accès. Même dans les pays leaders, l'écart persiste entre les entreprises pionnières et les autres en ce qui concerne l'adoption et l'utilisation des technologies, notamment dans le cas de l'intelligence artificielle, principalement adoptée par les grandes entreprises.

³⁶ Markets and Markets, « Generative AI market by offering », disponible à l'adresse suivante : www.marketsandmarkets.com/Market-Reports/generative-ai-market-142870584.html.

V. Persistance et intensification des effets néfastes des changements climatiques

52. La lutte contre les effets des changements climatiques est au cœur de la réalisation des objectifs de développement du monde. Les changements climatiques provoquent déjà des changements rapides et généralisés dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère, qui menacent d'annuler les progrès dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Par leurs effets sur la situation météorologique, l'élévation du niveau des mers et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, les changements climatiques concernent aujourd'hui tous les pays sur tous les continents^{37, 38}.

53. Les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les sécheresses et les ouragans, touchent de manière disproportionnée les populations les plus pauvres, détruisant les habitations, les moyens de subsistance et les infrastructures. Les dommages qui en résultent, l'insécurité alimentaire et la pénurie d'eau exacerbent la malnutrition et les problèmes de santé, poussant les gens dans un cycle de pauvreté dont il est difficile de sortir. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 670 millions de personnes pourraient encore souffrir de la faim en 2030, en partie à cause de la multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes qui perturbent la sécurité alimentaire, qu'il s'agisse d'accès à la nourriture, d'approvisionnement en produits alimentaires, d'utilisation des produits alimentaires ou de stabilité alimentaire³⁹.

54. L'accès à l'eau propre et à l'assainissement est de plus en plus difficile du fait de l'intensification des risques liés à l'eau, de la fluctuation des précipitations, des taux d'évaporation et des problèmes de stockage de l'eau, qui compliquent la gestion des ressources en eau. De même, la hausse des températures et les changements dans la configuration des précipitations perturbent les habitats naturels, entraînent une perte de biodiversité et dégradent davantage les ressources terrestres et forestières.

Premiers effets des changements climatiques sur les mesures d'atténuation

55. Les changements climatiques eux-mêmes ont une incidence sur les mesures d'atténuation prises au niveau mondial. En 2023, les émissions de dioxyde de carbone ont augmenté de 410 millions de tonnes, dont près de la moitié s'explique par la nécessité d'utiliser des combustibles fossiles pour compenser un déficit mondial de production d'hydroélectricité dû à la sécheresse. Sans cet effet aggravant, les émissions du secteur mondial de l'électricité auraient diminué en 2023⁴⁰.

56. Des États Membres et d'autres parties prenantes commencent à faire les changements indispensables. L'emploi des énergies propres a atteint un niveau tel qu'il a enfin un impact déterminant sur les émissions mondiales de dioxyde de carbone. Sans l'intensification de l'énergie solaire photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de l'énergie nucléaire, des pompes à chaleur et des voitures électriques ces

³⁷ Organisation météorologique mondiale et autres, « Unis autour de la science, 2023 », édition Développement durable, 2023.

³⁸ Sur la base des conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation météorologique mondiale, du Global Carbon Project, des services météorologique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Programme mondial de recherche sur le climat.

³⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2022 : Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable (Rome, FAO, 2022).

⁴⁰ Agence internationale de l'énergie, « CO2 emissions in 2023 : a new record high, but is there light at the end of the tunnel ? » 2023, p. 3 (résumé).

dernières années, les émissions mondiales depuis 2019 auraient été trois fois plus importantes.

57. Dans le bilan fait à l'occasion de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2023, l'attention a été attirée sur le fait que la quasi-totalité des États avaient suggéré un grand nombre d'ambitions et d'initiatives. Ces mesures pourraient permettre d'infléchir la courbe des émissions mondiales de gaz à effet de serre jusqu'au niveau le plus bas dans les deux à quatre prochaines années, malgré la croissance continue mais ralentie des émissions dans plusieurs grandes économies. De plus, l'économie commence à être dissociée des combustibles fossiles. En 2023, le PIB a augmenté de 1,7 % dans les pays développés, tandis que les émissions ont baissé de 4,5 %, un record, pour revenir à leur niveau d'il y a 50 ans⁴¹.

Vers une transition juste des systèmes énergétiques qui s'éloignent des combustibles fossiles

58. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, les États membres ont convenu d'abandonner les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques d'une manière juste, ordonnée et équitable. Cette évolution pourrait modifier la géographie de l'énergie et les flux commerciaux associés. Dans le même temps, elle pourrait perturber la trajectoire de développement des pays en développement disposant de réserves de combustibles fossiles inexploitées, car ceux-ci auraient pu alimenter leur croissance à long terme.

59. La transition nécessitera, notamment, de prendre d'autres garanties de risque pour donner au secteur privé des pays en développement la possibilité de réaliser de nouveaux investissements dans des systèmes énergétiques sans carbone. Un défi majeur reste la forte inflation des coûts d'emprunt, en particulier dans les pays en développement, qui pourrait limiter les investissements dans les énergies propres à forte intensité de capital. Une question connexe est de savoir comment les pays à faible revenu peuvent accéder aux technologies d'énergie renouvelable avec des coûts d'investissement plus faibles.

60. De plus, le prix du carbone⁴² et les réglementations connexes dans les grandes économies affectent de plus en plus les chaînes d'approvisionnement, les flux commerciaux et les coûts des choix d'énergie propre et seront déterminants pour répondre à l'aspiration des 118 États Membres qui ont convenu, à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, de tripler la capacité des énergies renouvelables et de doubler l'efficacité énergétique d'ici à 2030. Les niveaux élevés d'investissement dans le climat et l'économie verte atteints en 2022 et 2023 devront être maintenus.

61. Abandonner progressivement les combustibles fossiles ne veut pas dire y renoncer complètement. Ceux-ci seront probablement nécessaires pour certains processus industriels, la production de produits chimiques et d'engrais ainsi que pour de nombreuses applications de niche ; il est donc impératif que les producteurs de pétrole et de gaz s'engagent dans la transition énergétique. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, 50 grandes entreprises du secteur des hydrocarbures ont accepté d'éliminer d'ici à 2030 les émissions de méthane provenant de l'exploration et de la production de combustibles fossiles. Cet engagement s'est

⁴¹ Ibid.

⁴² On estime à 64 le nombre de mécanismes de prix du carbone qui permettent de capter plus d'un cinquième de l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone. Le prix moyen du dioxyde de carbone a plus que doublé depuis 2020.

accompagné d'autres partenariats entre les entreprises et les pouvoirs publics, pour un montant total de 85 milliards de dollars.

62. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, un appel a été lancé pour accélérer le captage et le stockage du carbone, en particulier dans les secteurs où il est difficile de réduire les émissions. De même, des plans voient le jour qui visent à développer les projets de démonstration actuels sur les émissions négatives, des appels étant lancés en faveur d'un marché séparé pour l'échange d'émissions négatives. Dans le même ordre d'idées, un « club pour le climat », comptant 38 membres, a établi des normes et mis à disposition des technologies pour décarboniser l'industrie lourde en ayant recours à l'acier, au ciment et à l'aluminium climato-compatibles, ce qui pourrait modifier la trajectoire d'industrialisation de nombreux pays en développement.

VI. Nature évolutive des contrats sociaux

63. Le contrat social désigne les conditions et les attentes en matière de coopération entre les personnes d'une même société, pour le bien de toutes et de tous. Il régit les échanges quotidiens, donne forme aux normes sociales, façonne les institutions et pose le « cadre des possibilités ».

64. Chaque société et chaque pays possède son propre contrat social, adapté à son contexte, et chaque société le renouvelle et lui donne forme en fonction de sa situation particulière. Dans le même temps, le contrat social doit s'aligner sur les accords mondiaux, comme le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Au cœur du contrat social se trouvent les principes de mutualité et la valeur ajoutée des prestations collectives et du partage des risques, notamment en ce qui concerne la garde d'enfants, la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et la vieillesse. Dans certaines sociétés, le contrat social repose davantage sur la coopération dans les familles et les communautés, tandis que dans d'autres, l'État ou le marché jouent un rôle plus important. Quoi qu'il en soit, compter sur les personnes pour contribuer au bien commun est à la base du contrat social dans toutes les sociétés⁴³.

65. Dans le rapport intitulé « Notre programme commun », le Secrétaire général a demandé que soit refondé le contrat social. Le contrat social a des implications profondes pour les individus, car il sous-tend leurs droits et leurs obligations et oriente leur vie. Dans le cadre d'un renouvellement du contrat social, il faudrait prendre en considération l'évolution actuelle du contexte mondial afin d'aborder les questions de confiance, de perspectives et de sécurité. Certes, un tel renouvellement doit être adapté aux circonstances de chaque société, mais il convient de tenir dûment compte des accords mondiaux, tels que le Programme 2030.

Crises, défis et changements

66. Le contrat social devra relever de nouveaux défis si l'on veut assurer les services essentiels et répondre aux besoins des personnes, notamment en matière d'alimentation, de soins de santé, d'eau et d'assainissement, d'éducation, de travail décent et de sécurité sociale. Il doit également permettre à toutes et à tous de vivre dans la dignité, offrir des perspectives aux jeunes, garantir l'égalité d'accès aux emplois pour les femmes et protéger les groupes vulnérables et les minorités. Tous ces éléments figurent dans le Programme 2030 et ses objectifs.

⁴³ Minouche Shafik, *What We Owe Each Other : A New Social Contract for a Better Society* (Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2021).

67. Une confluence d'événements catastrophiques a mis le monde en état de crise. Ces crises mettent à rude épreuve les capacités d'intervention des sociétés et des institutions, ce qui a des répercussions à long terme sur la résilience et la réalisation des objectifs. En raison des crises multiples qui se chevauchent, davantage de personnes sont tombées dans la pauvreté, la sécurité alimentaire s'est affaiblie, les inégalités se sont accrues, les écarts entre les genres se sont creusés, d'importantes conséquences sanitaires sont apparues et des pertes considérables ont été enregistrées dans le domaine de l'éducation, autant de facteurs qui affectent le bien-être et les perspectives des personnes et des sociétés.

68. Dans plusieurs pays, la pandémie de COVID-19 a marqué un tournant dans l'évaluation du contrat social. L'expérience a montré qu'investir dans la réalisation des objectifs constituait une stratégie efficace pour le renforcement de la résilience.

69. Les sociétés qui disposaient avant la pandémie de mécanismes avancés pour la réalisation des objectifs et pour la protection sociale tenant compte de la cible 1.3 ont également offert une protection plus complète pendant la pandémie⁴⁴. De février à décembre 2020, les pays ont annoncé quelque 1 600 mesures de protection sociale pour faire face à la pandémie⁴⁵. Les dépenses de protection sociale en 2020-2021 ont atteint 3 000 milliards de dollars, soit 4,5 fois plus que pendant la crise financière mondiale de 2008⁴⁶.

Le Programme 2030, base d'une refonte du contrat social

70. Référence universelle pour un monde durable et inclusif, le Programme 2030 et les objectifs qui y sont énoncés servent de cadre commun et de fondement et donnent l'occasion de renouveler le contrat social. Ils constituent eux-mêmes un contrat social international visant à garantir le bien-être de tous les membres de la société, sans laisser personne de côté. Les politiques visant à atteindre les objectifs et les cibles du Programme 2030 contribuent à préserver le bien-être humain tout en gérant les transitions, telles que celles liées à la santé, au marché du travail et aux changements du cycle de vie.

71. Le renouvellement du contrat social en tenant compte du Programme 2030 et des objectifs de développement durable est l'occasion d'un changement systémique en vue d'un monde plus inclusif, plus juste, plus pacifique, plus résilient et plus durable. Pour garantir le bien-être de toutes et de tous, le contrat social doit proposer des modes de vie en harmonie avec la nature (une consommation et une production durables), inverser la dégradation de l'environnement, réduire les risques de catastrophe et mettre fin aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la biodiversité.

Solidarité entre les générations et confiance

72. Le nouveau contrat social doit également inclure la solidarité intergénérationnelle, qui consiste à répondre aux besoins de toutes et de tous, tous âges confondus, et à anticiper les besoins des générations futures, et a pour fondement

⁴⁴ S. Nazrul Islam et autres, Variations in COVID-19 Strategies : Determinants and Lessons, document de travail n° 172 du Département des affaires économiques et sociales, (novembre 2020).

⁴⁵ OIT, Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur (Genève, 2021).

⁴⁶ Global Sustainable Development Report 2023 (Rapport mondial sur le développement durable 2023) : Times of Crisis, Times of Change – Science for Accelerating Transformations to Sustainable Development (publication des Nations Unies, 2023).

l'attention et le respect dus à tous les êtres humains, quels que soient le lieu et la date de leur naissance

73. Le système international peut promouvoir la recherche d'une base normative plus explicite pour renforcer les cadres qui contribuent à sauvegarder les intérêts des générations futures. L'héritage qui leur est laissé comporte de nombreuses dimensions : les connaissances humaines accumulées, la culture, les institutions, les infrastructures et l'état du monde naturel. Le Sommet de l'avenir ainsi que les prochains Pacte pour l'avenir et Déclaration sur les générations futures offrent de vastes possibilités de renforcer le contrat social au moyen de la solidarité intergénérationnelle.

74. Le déficit de confiance en les pouvoirs publics compromet le contrat social entre ces pouvoirs et les populations. Les manifestations populaires ont doublé dans le monde entre 2017 et 2022.

75. Cette érosion de la confiance se traduit également par un taux de participation électorale de plus en plus faible, qui a chuté de 10 % en moyenne dans le monde depuis le début des années 90. La généralisation des avantages fiscaux, de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale mine également la confiance mutuelle sur laquelle repose le contrat social, car moins de ressources peuvent être investies dans la protection sociale, l'éducation et les soins de santé⁴⁷.

76. La confiance est également une pierre angulaire du système multilatéral international. La coopération internationale ne peut fonctionner si les États ne sont pas tenus de respecter les engagements qu'ils ont pris.

VII. Institutions multilatérales

77. Le contexte mondial actuel met en lumière l'efficacité des institutions multilatérales. Le système multilatéral n'est pas en mesure d'anticiper et de répondre aux crises et aux défis actuels, en constante mutation, qui bloquent la mise en œuvre du Programme 2030.

78. L'un des principaux défis concerne la structure et le fonctionnement de ces institutions. Pour répondre efficacement aux crises et aux tendances actuelles, il faut adopter une approche globale, dans laquelle les politiques et les programmes mis en œuvre prennent en compte les incidences sur les trois piliers du développement durable.

79. Dans « Notre programme commun », il est demandé au système multilatéral de s'adapter pour plus d'efficacité. Il est impératif que des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies, les institutions financières internationales et l'Organisation mondiale du commerce puissent largement fournir un soutien coordonné, efficace et global aux initiatives de développement. Ces institutions doivent s'attaquer aux inégalités existantes dans les pays et entre eux, comme l'accès inégal aux ressources financières et au pouvoir de décision, en particulier dans les pays les moins avancés et ceux plongés dans une crise de longue date.

80. Ces initiatives renforceraient la croissance économique mondiale et soutiendraient l'action collective visant à inverser la fragmentation géoéconomique. Elles permettraient également de s'adapter plus facilement à l'évolution rapide du marché du travail et à la transition numérique ou d'avoir accès aux nouvelles

⁴⁷ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « 2024 UNDP trends report: the landscape of development », janvier 2024, p. 13 (The trust deficit).

technologies, soutiendraient l'adaptation aux effets des changements climatiques et relanceraient les contrats sociaux.

81. Les institutions multilatérales peuvent également accompagner une vaste action multipartite en vue de favoriser une véritable collaboration ; il faut donc continuer d'apporter un appui pour que l'on puisse passer du discours aux actes, avec des effets durables. Les partenariats devraient prévoir une approche intégrée, le renforcement des capacités et la participation active de toutes les parties prenantes.

82. Le Sommet de l'avenir, qui se tiendra en 2024, et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement ainsi que le Deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendront tous deux en 2025, sont des étapes importantes de la voie que doivent suivre des institutions multilatérales à la mesure d'un monde se rapprochant rapidement de 2030. Les différentes parties prenantes peuvent tirer parti de l'espace offert par ces manifestations pour se pencher sur les réformes qui permettront de formuler des solutions multilatérales.

VIII. Conclusion

83. Les tendances mondiales actuelles présentent des défis et des possibilités qui influent sur l'expérience, les politiques et les interventions nationales. Dans le contexte actuel, changer ce qu'il faut pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 nécessite de prendre des décisions audacieuses, d'augmenter les investissements et de promouvoir des approches globales et inclusives à long terme à l'appui de politiques transformatrices qui favorisent des synergies, sur lesquelles elles s'appuient.

84. Partant du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, le Sommet de l'avenir de 2024, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le Deuxième Sommet mondial pour le développement social de 2025 seront autant d'occasions d'apporter des solutions multilatérales.

85. Certaines des priorités fondamentales sur lesquelles la communauté internationale devra se pencher dans le cadre de l'examen des cinq tendances mises en avant dans le présent rapport sont les suivantes : relancer une croissance économique partagée, soutenue et durable et inverser la fragmentation géoéconomique ; adapter les approches stratégiques à l'évolution rapide du marché du travail, sur fond de dématérialisation de plus en plus grande, grâce à des mesures en faveur de la formation professionnelle et tenant compte des répercussions négatives sur l'emploi ; faciliter l'accès aux nouvelles technologies à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'élimination des fossés technologiques ; prendre en compte les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets ainsi que les initiatives de développement durable générales dans tous les objectifs de développement durable en vue d'une transition juste ; et renouveler le contrat social afin d'étendre la protection sociale et de la rendre plus efficace, de renforcer l'inclusion sociale et d'approfondir le sentiment de confiance et de solidarité entre les générations.

86. Les recommandations suivantes visent à relever les défis et à tirer parti des perspectives offertes par les cinq grandes tendances examinées dans le présent rapport, afin de mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable :

Effets des tensions géopolitiques sur l'économie mondiale

a) Les pays doivent donner la priorité aux politiques visant à relancer une croissance économique partagée, soutenue et durable afin d'éliminer la pauvreté et d'atteindre les objectifs, face à l'évolution de l'économie mondiale et à la faiblesse historique de la croissance économique ;

b) Les pays doivent s'engager dans une coopération internationale efficace, qui crée un environnement favorable, avec des institutions internationales qui soutiennent la croissance et le développement durable ;

c) Les pays doivent revoir le financement du développement et l'architecture financière mondiale en vue d'accroître le financement du développement durable et celui de l'action climatique ;

d) Face au surendettement de nombreux pays en développement, il faut d'urgence mettre en place une coopération internationale plus efficace pour restructurer la dette et surmonter les problèmes de refinancement ;

e) Les États doivent résister de toute urgence à la fragmentation géoéconomique et l'inverser, notamment en adoptant des mesures multilatérales plus solides afin de soutenir et de promouvoir un commerce international propice au développement durable grâce à un système commercial mondial fondé sur des règles, inclusif et transparent. Des réformes doivent être adoptées sans délai pour que l'Organisation mondiale du commerce puisse résoudre les désaccords entre les pays membres, accélérer les progrès en ce qui concerne les accords commerciaux mondiaux et relever les nouveaux défis, notamment l'application de plus en plus fréquente de restrictions au commerce ;

Évolution du marché du travail

f) Les pays doivent s'adapter à l'évolution rapide du marché du travail et à leur dématérialisation de plus en plus grande en étendant, au niveau national, la couverture sociale aux travailleurs non conventionnels et, au niveau international, en comblant le fossé numérique et en réduisant les autres inégalités géographiques et les disparités liées à la technologie et au marché du travail ;

g) Les pouvoirs publics, les travailleurs, les employeurs et les établissements d'enseignement doivent prendre des mesures complémentaires, dans le cadre de leurs responsabilités respectives, pour élaborer, mettre en place et financer un système universel efficace d'apprentissage tout au long de la vie, disposant de ressources financières suffisantes pour la formation professionnelle, le perfectionnement ou la reconversion des travailleurs, afin de garantir une croissance de la productivité à long terme et améliorer le niveau de vie ;

h) Les gouvernements doivent orienter les politiques économiques, sociales et relatives à l'emploi afin de lutter rapidement contre la vulnérabilité des travailleurs à la pauvreté laborieuse et à l'emploi précaire, et éliminer les obstacles systémiques à la participation pleine et égale au marché du travail des femmes, des jeunes, des personnes âgées et d'autres travailleurs dont les taux d'emploi sont plus faibles ;

i) Les gouvernements pourraient envisager de s'appuyer sur le Programme 2030 et le dialogue social pour établir des stratégies nationales permettant de faire face aux transitions du marché du travail ;

Évolution rapide des technologies

j) Les pays doivent adopter des politiques visant à faciliter l'accès aux nouvelles technologies en renforçant la capacité des économies de les adopter et de

les utiliser. Ils doivent également garantir des investissements adéquats dans l'éducation, la formation, les infrastructures et les politiques visant à renforcer la capacité d'innovation, y compris les politiques relatives à la propriété intellectuelle et à la concurrence ;

k) Le financement est essentiel pour l'innovation et le changement technologique et différents types de financement sont nécessaires à tous les stades de l'innovation. Les gouvernements pourraient envisager d'utiliser des fonds publics pour soutenir la recherche fondamentale et les premières étapes de développement, tandis que les phases plus risquées pourraient être financées par des investisseurs en capital et le crowdfunding, et les phases ultérieures s'appuyer davantage sur les institutions financières traditionnelles ;

l) Les pays doivent adopter des approches collaboratives en matière de science, de technologie et d'innovation pour faire face à l'évolution rapide des technologies, en particulier pour réduire les fractures technologiques et les inégalités qui sont exacerbées par les nouvelles technologies. Les décideurs politiques doivent anticiper ces changements, s'attaquer explicitement aux inégalités et à l'exclusion qui pourraient découler de ces nouvelles applications et travailler collectivement pour réduire le fossé technologique ;

Persistance et intensification des effets néfastes des changements climatiques

m) Tous les pays devraient adopter des approches stratégiques qui intègrent l'adaptation aux changements de climat, l'atténuation de ses effets et les initiatives générales de développement durable dans tous les domaines liés aux objectifs de développement durable, et qui aboutissent à une transition juste s'éloignant des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques ;

n) En outre, l'ensemble des pays doivent adopter toute une gamme de mesures ciblées concernant les systèmes technologiques, la coopération et le financement pour lutter contre les effets climatiques néfastes les plus urgents touchant l'ensemble des objectifs. Ces mesures comprennent des stratégies, des politiques et des plans d'adaptation pour la résistance aux effets climatiques dans tous les secteurs, des investissements importants dans la science et les systèmes d'alerte rapide, ainsi qu'un renforcement considérable de la coopération internationale et des partenariats dans le domaine des sciences et des technologies à fort impact ;

o) Les pays doivent de toute urgence coopérer à l'échelle mondiale pour aider les pays en développement à construire des économies vertes et durables, en particulier les pays qui, autrement, continueraient de construire des industries et des infrastructures à forte intensité de combustibles fossiles qui pourraient freiner pendant des décennies les mesures d'atténuation des risques au niveau mondial ;

p) Les pays doivent également coopérer au niveau mondial pour renforcer la résilience des pays et des groupes de population les plus pauvres du monde, afin qu'ils puissent résister à l'accélération des effets néfastes des changements climatiques ;

Nature évolutive des contrats sociaux

q) Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent adopter des politiques et des mesures visant à faciliter les contrats sociaux propres à un contexte ou à une culture donnée, tenant compte du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, qui permettent aux sociétés de faire face et de s'adapter aux nouvelles crises et aux nouveaux défis et de fournir des services essentiels pour répondre aux besoins des personnes, notamment grâce à une protection sociale élargie et efficace, une inclusion sociale renforcée et un sens approfondi de la solidarité intergénérationnelle ;

r) Les pays et les autres parties prenantes doivent adopter des politiques et des mesures visant à préserver les intérêts des jeunes et des générations futures. Le système international peut utiliser le Pacte pour l'avenir et la Déclaration sur les générations futures pour soutenir la recherche d'une base normative plus explicite afin de renforcer les cadres qui contribuent à sauvegarder ces intérêts ;

s) Tous les pays et les autres parties prenantes doivent prendre des mesures ambitieuses à tous les niveaux pour rétablir la confiance et renforcer la capacité des gouvernements et des autres institutions de soutenir des contrats sociaux stables, crédibles et inclusifs, qui donnent à toutes et à tous les mêmes chances et la même sécurité et augmentent l'inclusion et la participation ;

t) Au niveau international, les pays devraient travailler ensemble pour rétablir d'urgence la confiance dans les cadres multilatéraux et le système international en vue de favoriser collectivement une prospérité mondiale partagée, tout en s'attaquant aux tendances perturbatrices et aux défis du développement durable grâce à une coopération internationale ravivée ;

Institutions multilatérales

u) Les pays devraient soutenir la réforme des institutions multilatérales afin de les rendre plus inclusives et mieux à même de répondre aux crises, de renforcer la résilience et de relever les défis actuels du développement durable. Pour atteindre ces objectifs, il faudra mettre en place des réformes structurelles de sorte à rectifier les déséquilibres de pouvoir et à soutenir et garantir des transitions équitables ;

v) Une attention particulière devrait être accordée aux réformes structurelles des institutions économiques mondiales et régionales, notamment en ce qui concerne les finances, le commerce et la fiscalité. Ces réformes devraient s'attaquer aux inégalités actuelles dans les pays et entre eux, à l'accès inégal aux ressources financières et au pouvoir de décision, ainsi qu'aux ressources et aux capacités limitées, en particulier dans les pays les moins avancés.
